

# Trois questions à Mathias Reynard

🕒 30/11/2025

TROIS QUESTIONS

Trois questions

🔗 Partager



© Pierre Daendliker

**Mathias Reynard a été député-suppléant puis député au Grand Conseil valaisan avant de siéger au Conseil national de 2011 à 2021. Membre du Parti socialiste, il est élu au Conseil d'État en 2021, puis réélu en 2025, et occupe aujourd'hui la fonction de président du Conseil d'État tout en dirigeant le Département de la santé, des affaires sociales et de la culture. Dans ce cadre, il a récemment mis en œuvre «Lire valaisan / Das Wallis lesen», une initiative mettant en lumière la littérature valaisanne. À cette occasion, nous lui avons posé nos trois questions.**

## **Comment l'action «Lire valaisan / Das Wallis lesen» est-elle née et quelles ont été les étapes clés qui ont permis son déploiement à l'échelle cantonale?**

Il y a évidemment une sensibilité personnelle très forte chez moi pour la littérature et la politique de soutien au Livre. C'était déjà un de mes engagements pendant mes années au Conseil national.

Et puis, il y a le constat fait par le service de la culture du Canton du Valais à la sortie du Covid: certains acteurs de la chaîne du livre sont trop souvent oubliés des politiques culturelles.

Après une première action ponctuelle de soutien à la littérature valaisanne en 2022, nous avons élaboré une stratégie plus globale en faveur du Livre, qui passe notamment par notre soutien à la Maison des écrivaines, des écrivains et des littératures (MEEL) à Monthey.

Nous lançons à présent cette action «Lire valaisan», qui permet de valoriser plus de 300 ouvrages publiés par 110 auteurs et autrices de littérature pour adulte et considérés comme professionnels en Valais! Certains auteurs sont déjà en pleine lumière nationale, voire internationale, comme Sarah Jollien-Fardel ou Jérôme Meizoz. D'autres ont une reconnaissance plus confidentielle et c'est la bonne occasion pour faire découvrir la qualité de leurs créations.

## **Au-delà de la mise en valeur des auteurs et autrices du Valais, quel impact espérez-vous sur les habitudes de lecture, l'accès à la culture ou la participation de la population à la vie littéraire du canton?**

Nous souhaitons valoriser la richesse et la diversité de la création littérature en Valais. Pour cela, nous impliquons les différents acteurs de la chaîne du livre, y compris les librairies, bibliothèques municipales, médiathèques...

Les différentes activités de médiation (cafés littéraires, rencontres, lectures...) pourront aussi mettre en avant des autrices et auteurs valaisans. L'objectif est d'attirer l'attention des lectrices et lecteurs plus ou moins réguliers. Avec le label «Lire valaisan / Das Wallis lesen», on doit pouvoir développer un réflexe de lecture, dans les librairies comme dans les bibliothèques; on doit pouvoir se demander: et si je découvrais un auteur de ma région?

Les librairies, bibliothèques et médiathèques font déjà un formidable travail de mise en lumière. L'action du Canton permet de coordonner ce travail et de tirer à la même corde, durant un mois, avec les mêmes outils dans toutes les régions du canton.

**«Lire valaisan / Das Wallis lesen» constitue la première étape vers le futur  
«Mois de la littérature valaisanne» prévu dès 2026. Pouvez-vous nous en dire  
davantage sur ce projet?**

En effet, cette action de mise en lumière de nos autrices et auteurs — grâce au label et à l'autocollant — n'est qu'une première étape. Dès 2026, novembre deviendra le mois de la littérature valaisanne à plus grande échelle. En plus du label qui sera reconduit, nous allons nous appuyer sur trois types d'actions.

Tout d'abord, nous lancerons un appel à projets destiné aux librairies. En laissant leur laissant un maximum de liberté, pour que leur créativité soit valorisée. Le Canton investira 30'000 francs dans cette première action qui vise à valoriser un maillon essentiel de la chaîne du livre, trop longtemps oublié des politiques culturelles.

Le second point d'entrée, ce sont les jeunes et futurs lecteurs. Des actions seront donc menées dans les écoles secondaires, en collaboration avec le Service de l'enseignement. Les contours doivent encore être définis précisément, mais là encore, l'idée est de faire découvrir des auteurs et actrices du canton à un public plus large.

Enfin, le Valais garde une particularité comme canton bilingue. Pour les écrivaines et écrivains valaisans, il est souvent difficile de franchir la barrière linguistique entre le Valais francophone et le Haut-Valais. Le troisième pilier est donc de renforcer les ateliers de traduction de Rarogne, pour permettre à nos auteurs et autrices de franchir la barrière linguistique et de se faire connaître dans les deux parties du canton. C'est évidemment une belle opportunité pour le public aussi.